



HARO SUR UN HOLD-UP DE L'ETAT SUR LES FUTURES RETRAITES... MOBILISONS-NOUS !

RIEN NE GARANTIRA LE MONTANT DES PENSIONS

=> La seule chose connue sera le nombre de points achetés.

=> Il en sera de même pour tous les paramètres d'ouverture des droits.

=> Les valeurs d'acquisition et de service du point pourront être modifiés chaque année par le gouvernement, en fonction d'une estimation de l'espérance de vie, de la conjoncture économique...

RESULTAT ?

=> Avec le « système universel », le gouvernement fera ce qu'il voudra, escamotant délibérément un système de répartition qui était plus juste.

LES PENSIONS VONT DIMINUER ENTRE 15 ET 30 % RESISTEZ !!!

=> Une enveloppe constante : la part de la richesse consacrée aux retraites restera bloquée à 14 % du PIB ;

=> La baisse des pensions est mathématique : le calcul sur la totalité des carrières et non plus sur les meilleures années entraînera automatiquement une baisse drastique des retraites.

=> Le calcul est assez simple : avec plus de retraités, pour un même niveau de recettes, le montant des pensions ne pourra que baisser.

L'OFCE confirme la baisse des pensions avec ce système.

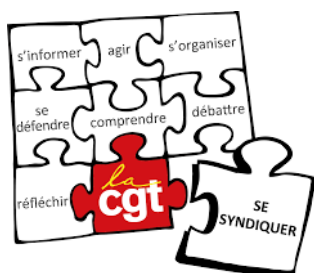
ET MA RETRAITE, C'EST POUR QUAND ?

=> Toujours plus tard, 60, puis 62, bientôt 64 ans, voire 67 ou davantage dans 10 ans.

=> Le recul de la retraite est un non-sens. Près de 50 % des travailleurs pouvant prétendre à faire valoir leurs droits se situent hors de l'emploi : chômage, invalidité, longue maladie.

=> De réforme en réforme, l'âge légal de départ à la retraite et l'âge effectif reculent. D'autant que les carrières débutent de plus en plus tard, et que les périodes de chômage impactent directement la durée nécessaire de cotisation.

=> Dans le même temps, quasi 21 % des 16-24 ans sont au chômage, alors qu'ils sont en forme physiquement...



Avec une baisse du chômage, l'arrêt des exonérations (toujours données sans contrepartie) au patronat, et l'augmentation générale des salaires, il y aurait suffisamment de cotisations pour **assurer l'équilibre de nos régimes de retraites**

RENDEZ-VOUS LE 5 DECEMBRE 2019

MEME MACRON, MEME COMBAT

ON A TOUS UNE BONNE RAISON DE MANIFESTER NOTRE COLERE



CE QUI VOUS ATTEND SI VOUS NE REAGISSEZ PAS

QUELQUES SIMULATIONS ET QUELQUES STATISTIQUES POUR MIEUX COMPRENDRE

Les simulations du collectif Réformedesretraites.fr

Le Parisien

Avant / après la réforme Macron

SYSTÈME ACTUEL

Départ à la retraite en 2025

Début de carrière :

22 ans

Carrière :

continue

Retraite :

64 ans

SYSTÈME MACRON

Départ en retraite en 2054*



SALARIÉ
NON CADRE DU PRIVÉ
Pension, en % du dernier salaire

72,5%

55,8%



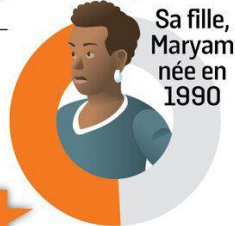
Son fils,
Mathias
né en 1990



FONCTIONNAIRE
DE CATÉGORIE B
(secrétaire d'administration)
Pension, en % du dernier salaire

64,1%

54,4%



Sa fille,
Maryam
née en 1990



EMPLOYÉ AU SMIC
Pension, en % du dernier salaire

81,6%

64,8%



Son fils,
Julien
né en 1990

* Pour avoir la même pension que leurs parents, leurs enfants devront partir plus tard, jusqu'à 3 ans et demi pour Julien, l'employé au smic.

SOURCE : COR ET COLLECTIF RÉFORMEDESRETRAITES.FR LP/INFOGRAPHIE.

- 247 € par mois

Un salarié du privé payé au SMIC perdrait 122,69 € de pension par mois avec le nouveau système.
Un salarié touchant 1,5 fois le SMIC perdrait quant à lui mensuellement 184,05 €...
Un cadre disposant d'un salaire annuel brut de 40 524 € perdrait pour sa part 247 € par mois (source Capital).

- 442 € par mois

En partant à la retraite à 62 ans, un salarié du privé touchant un salaire brut de 1975 €, percevait une pension de 1481 € (régime général + complémentaire, sur la base du taux de remplacement de 75 %), contre 1039 € avec le nouveau système. En partant à 64 ans, il perdrait 326 €... (source Médiapart).

LE GOUVERNEMENT BRADE NOS INDUSTRIES, NOS BIENS PUBLICS TOUT EN DETRICOTANT LE SYSTEME DE SOLIDARITE POUR EN DONNER LA GESTION A DES FONDS FINANCIERS PRIVES RESPONSABLES DE CRISES MAJEURES.

Le « ruissellement » de nos richesses vers des nantis qui n'investissent pas

Nous contacter

cgtakka.france@gmail.com



RÉFORME DES RETRAITES:
LES FRANÇAIS SERONT CONSULTÉS



En moyenne, nous vivons en bonne santé jusqu'à 64 ans... et cette valeur recule.